

Le 20 novembre 2018

Bulletin n° 063

JOUR 30... UN RÈGLEMENT DEMEURE POSSIBLE

Depuis 30 jours déjà, 50 000 travailleurs et travailleuses des postes se relayent sur les lignes de piquetage afin d'obtenir :

- de bons emplois;
- de l'aide pour alléger leur charge de travail;
- la rémunération de toutes les heures travaillées;
- un Programme d'assurance invalidité de courte durée (PAICD) amélioré.

Sommes-nous déraisonnables de demander à notre employeur de régler des enjeux en lien avec la santé et la sécurité, l'égalité hommes-femmes et d'offrir de bons emplois de la classe moyenne?

La réponse est NON!

L'argent n'est pas toujours la solution

Lorsqu'on parle de santé et de sécurité, ce n'est pas d'une somme d'argent dont nos membres ont besoin, mais de gestes concrets comme simplement laisser les facteurs et factrices faire le tri du courrier séquenté dans leur casier de tri.

Une solution pourtant très simple, moins coûteuse que 10 millions de dollars et qui, de plus, réduirait les risques d'accidents du travail. Est-ce trop demander?

La réponse est NON!

Postes Canada, êtes-vous à l'écoute?

Dirigeantes et dirigeants de Postes Canada, revenez sur terre et allez voir les réseaux sociaux. Les membres sont en colère de ne pas être entendus. Le comité de négociation du STTP est prêt à mettre la dernière main à de nouvelles conventions collectives. Il écoute ce que les 50 000 membres qu'il représente ont à dire, et vous devriez en faire autant.

Si Postes Canada montre qu'elle a la volonté de régler nos enjeux, il sera possible de régler le tout en quelques jours.

Confrères et consœurs, parlez plus fort!

Il semble que le message ne se rende pas à l'employeur, ici à Ottawa. Il semble que nous ne sommes pas pris au sérieux lorsqu'on parle de la détresse des membres qui sont surchargés, qui travaillent plus que leur horaire sans avoir droit à une rémunération ou qui lâchent leur emploi, car ils n'ont aucune garantie de travail.

FAITES-VOUS ENTENDRE DANS LES LIEUX DE TRAVAIL

Solidarité,

Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS

Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine

2015-2019 / Bulletin n° 457

/bt sepb 225 / scfp 1979

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue